



CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

Quelle que soit la nature juridique du demandeur :

- Liste des détenteurs de capital (ou liste des membres associés dans le cas d'une structure collective) :

Nom prénom	% de parts sociales détenues (le cas échéant)	Associé exploitant ? oui/non (le cas échéant)	JA (*) oui/non	Si JA projet prévu au PE ? oui/non

(*) JA = se référer à la définition de l'Appel à projets

- **Si il n'y a pas de JA parmi les membres de la structure demandeuse** (quelle que soit sa nature juridique) : y a-t-il parmi ses membres un ou plusieurs jeunes de moins de 40 ans à la date de dépôt de la demande et qui se sont installés avant l'âge de 40 ans, il y a moins de 5 ans (ou moins de 5 ans, après avoir réalisé un Plan de Professionnalisation Personnalisé validé) ?

oui

non

Si oui, joindre au dossier :

- copie de la Carte Nationale d'Identité
- certificat d'affiliation à l'AMEXA en qualité de chef d'exploitation, précisant la date d'effet

Nom prénom	Date de naissance	Date d'installation

(*) *Surface en herbe sur base du récapitulatif des assolements 2023* = surface en Prairies ou pâturages permanents + surface herbacées temporaires et mélange avec graminées + surface en luzerne + surface en trèfle.

Localisation de l'aire d'alimentation de captage d'eau potable (ou périmètre de protection)	N° d'ilot	Surface concernée (ha)	Dans le cas d'une CUMA, nom de l'adhérent

d) L'exploitation est certifiée AB ou en conversion :

- l'exploitation est certifiée AB ou en conversion : oui en totalité oui partiellement non

- pour les groupements d'agriculteurs (type CUMA...) : au moins une des exploitations associées est certifiée AB ou en conversion : oui en totalité oui partiellement non

- l'exploitation a contracté une Mesure Agriculture Biologique (mesure 11) en faveur de la conversion ou du maintien : oui non

Pièce à fournir : attestation de certification

e) Si exploitation viti-vinicole et/ou arboriculture:

- Surface de vigne exploitée : _____ ha

- Surface exploitée en arboriculture : _____ ha

f) Contractualisation Mesure(s) Agro Environnementale(s) et Climatiques(s) MAEC TER :

- L'exploitation a contractualisé une ou plusieurs MAEC TER :

oui non

- pour les structures collectives (type CUMA), au moins une des exploitations associées a contractualisé une ou des MAEC TER :

oui non

- indiquer le nom de l'exploitation concernée: _____

- son ° SIRET :

- son n° PACAGE :

- L'exploitation a contractualisé d'autres MAEC:

oui non

SI oui :

SHP : système herbagers et pastoraux

SGC : systèmes grandes cultures

SPE : systèmes polyculture-élevage d'herbivores

autre : à préciser _____

- pour les structures collectives (type CUMA), au moins une des exploitations associées à d'autres MAEC:

oui non

- indiquer le nom de l'exploitation concernée: _____

- son ° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

- son n° PACAGE : | | | | | | | | | | | |

SI oui : .

SHP : système herbagers et pastoraux

SGC : systèmes grandes cultures

SPE : systèmes polyculture-élevage d'herbivores

· autre : à préciser _____

g) Engagement de l'exploitation dans une stratégie de changement de pratique :

- l'exploitation est engagée dans le programme « ferme DEPHY » ou autre programme ou dans la « certification environnementale » (niveau 1, 2 ou 3),

oui non

- pour les groupements d'agriculteurs (type CUMA), au moins une des exploitations associées est engagée dans le programme d'action Ecophyto (« ferme DEPHY », « projet des 30 000 ») ou dans la « certification environnementale » (niveau 1, 2 ou 3),

oui non

- indiquer le nom de l'exploitation concernée: _____

- son ° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

- son n° PACAGE : | | | | | | | | | | | |

Pièce à fournir : attestation de certification environnementale

h) Adhésion à un GIEE

L'exploitation est adhérente à un GIEE? . oui . non

Nom du GIEE : _____



LE PROJET

a) Description des travaux et du projet :

Intitulé du projet : _____

Description du projet :

Objectifs recherchés, en lien avec les objectifs du dispositif d'aide : (accompagnement des changements de pratiques agricoles ayant un effet direct sur l'amélioration des performances environnementales des exploitations et plus particulièrement sur la qualité des eaux superficielles et souterraines) :

Calendrier prévisionnel :

DATE prévue de début de réalisation : -- / -- / ----

DATE prévue pour la fin de réalisation : -- / -- / ----



b) Dépenses prévisionnelles

Libellé de l'investissement prévu	Montant unitaire (HT)	Nombre d'unité	Montant Total (HT)	Taux d'aide	Montant de l'aide sollicitée (*)
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€
	€		€	%	€

TOTAL : _____ €

(*) Montant de l'aide sollicitée = montant total des investissements éligibles × taux d'aide

La liste des investissements éligibles est détaillée dans l'appel à projets
Les taux d'aide sont également précisés dans l'appel à projets

Si pour un matériel, le devis retenu n'est pas le devis le moins cher, justifiez ce choix :

.....

.....

.....

.....



LES ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides du dispositif, « Investissements productifs & non productifs à enjeux environnementaux »

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet,
- ne pas solliciter d'aide pour le simple remplacement d'un matériel à l'identique
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement,
- respecter l'obligation de régularité sociale au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de la demande d'aide (pour tous les demandeurs d'une aide à l'investissement, quel que soit le financeur)
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2014-2022 à l'exception des prêts à l'installation,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à projets et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de début d'éligibilité des dépenses qui figurera dans l'accusé de réception du dossier de demande d'aide complet, (seules les dépenses de frais généraux seront éligibles avant cette date, cf. appel à projets)

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- poursuivre mon activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural pendant une période de cinq années à compter de la date du paiement final de l'aide, ou le cas échéant l'activité de la structure collective (CUMA...) pendant une durée de 5 ans à compter de la date du paiement du solde du FEADER;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements aidés (constructions, aménagements, équipements) pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement du solde FEADER;
- me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes
- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau de financement du projet,
- à respecter les obligations de publicité européenne, conformément au règlement d'exécution (UE) n°808/2014 (annexe III- point 2 « responsabilités des bénéficiaires ») modifié le 29/04/2016 : si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est inférieure à 50 000 €, la pose d'un support est facultative et laissée au libre choix du bénéficiaire. Si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est supérieure ou égale à 50 000 € et inférieure à 500 000 € : la pose d'une plaque ou d'une affiche (format A3 minimum), dans un lieu aisément visible du public, à compter de la notification de l'octroi de la subvention et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER est obligatoire, par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation de l'Union européenne dans toute publication concernant le projet aidé (manifestation diverse, article presse, site internet...). Cf. site internet de la Région Grand Est <https://beeurope.grandest.fr/> - rubrique Ressources



Je suis informé(e) que :

- dans le cas où je demande (nous demandons) un financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'acquisition d'un matériel spécifique de gestion des surfaces en herbe, que la surface en herbe retenue sur mon exploitation au titre du dernier récapitulatif des assolements disponible au moment du dépôt de la dernière demande de paiement doit être supérieure ou égale à celle présentée dans le récapitulatif des assolements 2023.

Un porteur de projet qui n'a pas déposé de déclaration TELEPAC au moment du dépôt de la demande d'aide n'est pas soumis à cette condition.

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, je devrai rembourser les sommes perçues, le cas échéant, majorées d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;

conformément au règlement communautaire n°1306/2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- j'autorise
- je n'autorise pas (2) l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

(2) Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____, le _____

Signature(s) du (des) demandeur(s):
(représentant (s) légal (aux) de la structure ; de tous les associés dans les cas d'un GAEC)

NOM	Prénom	Qualité ou statut	Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au GUSI du département du siège de votre exploitation

PIECES FOURNIES

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce Jointe	Sans objet
Exemplaire original de la demande et de ses annexes complété et signé	tous	<input type="checkbox"/>	

Pièces communes

Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (si possible classés par type d'investissement) y compris les devis portant sur les investissements immatériels	tous	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces relatives à l'identification du demandeur

Certificat d'inscription au répertoire SIRENE ou Kbis	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective ou un établissement public	.	.
Exemplaire des statuts ou PV d'assemblée générale	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité (ou passeport ou carte de séjour) (*)	Tous	.	.
certificat d'affiliation à l'AMEXA en qualité de chef d'exploitation, précisant la date d'effet	Si jeune installé sans aide	.	.
Attestation ou autre preuve mentionnant que la structure collective, type CUMA est à jour de ses cotisations au Haut Conseil de la coopération	Structure collective	.	.
Agrément coopératif ou autre preuve de l'existence légale de la structure collective CUMA ou autre (K-bis par exemple)	Structure collective	.	.
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la structure collective, CUMA ou autre	Structure collective	.	.
Engagement des membres	Structure collective, dans le cas de projet d'aire de lavage remplissage traitement. Cf. document ci-joint (p 17/17) à remplir par tous les membres associés.	.	.
Récépissé de déclaration en préfecture	Association	.	.
Statuts et liste des membres du bureau et du conseil d'administration	Association	.	.

PIECES FOURNIES (suite)

Pièces relatives aux projets de travaux :

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce Jointe	Sans objet
Autorisation du propriétaire	En cas de projet de construction (ion (ARL...)) ou aménagement de terrain (Inv. Non Productif...) Si non propriétaire des terrains et/ou bâtiments	.	.
Attestation de propriété (plan cadastral et matrice cadastrale)	En cas de projet de construction (ARL...) ou aménagement de terrain (INP)	.	.
Arrêté de de permis de construire ou récépissé du dépôt de la demande de Permis de Construire (**) ou déclaration de travaux / ou au minimum récépissé de dépôt du dossier en mairie	Le cas échéant	.	.
Récapitulatif des assolements 2023 (téléchargeable sur TELEPAC)	Pour les projets d'achat de matériel de « gestion des surfaces en herbe » ou concernés par une surface minimale en herbe	.	.

Autres pièces :

Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	établissements de développement agricole, d'enseignement agricole et de recherche qui mettent en valeur une exploitation agricole	.	.
Attestation de certification AB ou conversion	Le cas échéant	.	.
Attestation de certification environnementale	Le cas échéant	.	.
Justificatifs concernant les coûts raisonnables, présentation de 2 ou 3 devis) Concerne les dépenses non plafonnées (cf. appel à projets, liste des investissements éligibles)	Concerne uniquement les dépenses correspondant à des investissements pour lesquels un « plafond unitaire » n'est pas précisé (cf. appel à projets, ANNEXE 1, liste des investissements éligibles)	.	.

(*) : dans le cas où le dossier est déposé avec une pièce d'identité non valide, la pièce d'identité renouvelée doit être transmise **au plus tard le 30 janvier 2024**. A défaut, le dossier de demande sera classé sans suite et fera l'objet d'un rejet pour non-conformité

() dans le cas où un permis de construire est exigé** : le récépissé du dépôt de la demande de permis de construire est accepté au stade du dépôt de la demande d'aide, l'arrêté de permis de construire devra être joint au dossier **au plus tard le 30 janvier 2024**, à défaut le dossier de demande sera incomplet et le dossier de demande considéré comme irrecevable. **L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de l'arrêté de permis de construire au service instructeur.**

Le service instructeur, en cas de besoin, peut demander la fourniture de pièces complémentaires



La Région
Grand Est

BE
EUROPE
EN GRAND EST



Ce dossier de candidature est à transmettre au Guichet Unique Service Instructeur (GUSI) :

BAS-RHIN

Région Grand Est
Service FEADER –Economie agricole et forestière
1 place Adrien Zeller | BP 91006
67070 STRASBOURG

Mail : feader.vegetal67@grandest.fr

HAUT-RHIN

Maison de la Région Grand Est
Service FEADER –Economie agricole et forestière
1 Avenue de la Liberté
67600 SELESTAT

Mail : feader.vegetal68@grandest.fr



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES
Renseignements non intégrés dans la demande d'aide OSIRIS

Productions de l'exploitation concernée par le projet

- orientation du système de production :

- Polyculture élevage,
- Spécialisation grandes cultures,
- Grande culture + cultures spéciales et/ou pérennes
- Spécialisation maraîchage, horticulture
- Spécialisation viticulture, arboriculture
- Autre

Surface Fourragère Principale : |_|_|_|_| ha

Grandes Cultures (céréales, colza, betteraves...) surface : |_|_|_|_| ha

Cultures spéciales (tabac, houblon, asperges, choux...) :

Type de culture : _____ surface : |_|_|_|_| ha

Type de culture : _____ surface : |_|_|_|_| ha

Type de culture : _____ surface : |_|_|_|_| ha

Maraîchage et / ou horticulture : surface : |_|_|_|_| ha, dont surface sous serre : |_|_|_|_| ha

Arboriculture : surface : |_|_|_|_| ha, type de production : _____

Viticulture : surface : |_|_|_|_| ha

Pour les projets portés par une structure collective (type CUMA)

Indiquez en fonction des systèmes de productions mis en œuvre par la majorité des adhérents, si la structure collective est orientée vers

- élevage grande cultures cultures spéciales (précisez la ou lesquelles : _____)
- viticulture arboriculture maraîchage/horticulture autre

Cette structure collective regroupe-t-elle en majorité ou en totalité des exploitants certifiés AB ou en conversion ?

oui non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche Haute Valeur Environnementale (HVE) ?

- oui, HVE niveau 2 oui, HVE niveau 3 non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de Mention Valorisante (MV) ?

- oui, MV Montagne oui, MV Fermier non



L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ?

- oui, Appellation d'origine protégée (AOP)
- oui, Indication géographique protégée (IGP)
- oui, Label Rouge
- oui, Spécialité traditionnelle garantie
- non

L'exploitation est-elle engagée dans une autre démarche qualité ?

- oui, Bienvenue chez le vigneron indépendant
- oui, Bienvenue à la ferme
- oui, Blanc Bleu Cœur
- oui, cahier des charges régional (type Fruits et Légumes d'Alsace...)
- non

Situation vis-à-vis du Règlement Sanitaire Départemental / Installation Classée pour la Protection de l'Environnement :

- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Autorisation ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement)
- Déclaration ICPE
- Enregistrement ICPE
- sans objet



Quelle est l'orientation technico-économique principale de l'exploitation et du projet si différente (OTEX) :
case à cocher , colonne E (exploitation) et /ou P (projet) colonne P à cocher uniquement si orientation du projet différente de l'orientation principale de l'exploitation

	E	P		E	P		E	P
Viticulture d'appellation			Grandes cultures et herbivores (polyculture élevage)			Polyélevage orientation herbivore (compris chevaux)		
Autre viticulture			Bovins lait			Porc engraissement		
Arboriculture			Bovins lait et viande			Truies reproductrices		
Autres fruits en cultures pérennes			Bovins viande engraisseur			Poules pondeuses		
Plantes à parfums, aromatique et médicinales			Bovins viande naisseur			Poulets de chair		
Fleurs et horticulture diverse (dont champignon, etc..)			Veaux de boucherie			Autres volailles		
Légumes frais de plein champ			Ovin lait			Polyélevage orientation granivore		
Maraîchage (dont melon et fraise)			Ovin viande			Palmipèdes foie gras		
Oléiculture			Caprin lait			Autres palmipèdes		
Riz			Caprin viande			Abeilles		
Tabac			Ruminant mixte			Autres associations (hors abeilles)		
Céréales oléo protéagineux et plantes sarclées (grandes cultures)			Lapins			Exploitation(s) non classée(s) :		
Polyculture			Autres herbivores (dont chevaux)					



DECLARATION D'ADHESION ET D'ENGAGEMENT A L'UTILISATION DU SITE DE LAVAGE ET DE REMPLISSAGE COLLECTIF DE PULVERISATEUR AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX CHARGEES

Nom du type de groupement (CUMA ou autre...) :

Nom « propre » du groupement

Coordonnées de l'exploitant :

Nom : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone (portable et fixe) : _____

E-mail : _____

Surfaces de l'exploitation :

Cultures	Surface (en hectares)

1. Par la présente je vous confirme ma volonté de participer au projet d'aire de lavage et de remplissage collective à _____ porté par nom du type de groupement (CUMA ou autre...) (nom « propre » du groupement), dont je suis membre

2. Je m'engage à utiliser l'aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs collective en respectant son règlement intérieur

3. Si je n'utilise pas ces installations pour le remplissage du ou des pulvérisateurs, je m'engage à remplir mon ou mes pulvérisateurs selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 12 septembre 2006 et versions ultérieures)

Fait à Le

Nom : ----- Prénom : _____ Signature

(à remplir par tous les membres associés au projet)